Conseil de la famille, Conseil des affaires sociales et Conseil permanent de la jeunesse. *Être jeune et parent… oui, mais…*, avis, Québec, 1990, 26 p.

En quelques mots…

Les jeunes souhaitent que la société québécoise soit plus propice à la parentalité, en priorisant l'autonomie financière des jeunes et la conciliation travail-famille, en valorisant le rôle de parent et en étant accueillante et adaptée à la présence d'enfants.

Résumé

Les jeunes dans le débat sur la famille

L'avis, publié en 1990, découle des propos recueillis lors d'un forum organisé l'année précédente par le Conseil permanent de la jeunesse, le Conseil de la famille et le Conseil des affaires sociales. Il s'inscrit dans un contexte sociopolitique où la démographie et la politique familiale sont l'objet de nombreuses discussions.

Pour les Conseils, il importe d'associer les jeunes au débat public sur la famille, de faire connaître le point de vue de ces derniers, de sensibiliser les décideurs et la société quant au soutien dont ils ont besoin pour devenir parents et assumer ce rôle. En toile de fond, on se demande pourquoi la grande majorité des jeunes ont moins d'enfants qu'ils ne le désirent.

Être jeune et parent : un nécessaire partage des responsabilités

Pour les jeunes, le désir d'avoir des enfants découle de valeurs personnelles et de motivations affectives. Il se concrétise généralement dans la recherche d'une relation privilégiée et d'une qualité de vie pour soi et pour l'enfant. S'ils soulignent le caractère personnel de la parentalité, les jeunes croient qu'ils ne devraient pas assumer seuls les responsabilités de concilier leur rôle de parent avec la réalité d'aujourd'hui et d'offrir à leur famille un cadre de vie adéquat.

En effet, beaucoup de jeunes estiment que la précarité économique à laquelle ils sont confrontés ne favorise pas la décision de devenir parent, d'autant plus que la conciliation travail-famille s'avère souvent difficile et que nombre de préjugés, notamment sur le travail des femmes, y font encore obstacle. Les jeunes jugent également que la société québécoise est peu propice à la parentalité, qu'elle ne valorise pas le fait d'être parent et qu'elle offre un contexte peu accueillant aux jeunes familles. Cette tendance se manifeste aussi dans la fiscalité.

Dans ce contexte, les jeunes souhaitent que le gouvernement assume un rôle de leader pour faire progresser la situation. Toutefois, ils s'entendent pour dire qu'une mobilisation locale et communautaire doit être privilégiée à une intervention centralisée de l'État. En outre, on s'attend à un engagement de l'ensemble de la société, entre autres, des employeurs. Les Conseils résument l'essence des propositions selon quatre grands axes d'intervention.

L'autonomie individuelle, l'insertion sociale des jeunes et la conciliation travail/famille

Offrir un cadre propice à la parentalité des jeunes, c'est d'abord assurer à ces derniers une société qui leur fait une place, qui mise sur eux pour son développement et qui leur permet d'acquérir une autonomie financière. Il est proposé que soient élaborées une politique de la jeunesse et une politique de plein emploi pour l'intégration professionnelle des jeunes. L'aspect économique s'impose en fait comme l'élément prioritaire, car l'aventure parentale est souvent

économiquement hasardeuse. Les jeunes recherchent généralement une certaine stabilité avant de fonder une famille. On recommande alors d'interdire les mesures discriminatoires qui empêchent les jeunes d'obtenir des conditions de travail régulières.

On estime que la conciliation travail-famille est particulièrement difficile, résultat notamment de normes du travail inadéquates. Les jeunes femmes remarquent une intolérance des employeurs face à la maternité, ce qui en incite plusieurs à repousser leur projet parental. Elles se sentent souvent prise au piège, ne pouvant quitter temporairement leur emploi sans hypothéquer leur avenir professionnel. On suggère de sensibiliser les milieux patronaux et syndicaux pour éliminer la discrimination professionnelle envers les jeunes mères et les femmes en âge de l'être. On souhaite aussi que les employeurs comprennent leur responsabilité collective à l'égard de la parentalité, en éliminant toute discrimination reliée aux responsabilités parentales.

La conciliation travail-famille souffre également de services de garde inappropriés. Les places sont insuffisantes, les coûts sont élevés et la plage horaire est restreinte. On propose de promouvoir le développement des garderies en milieu de travail et de favoriser le regroupement des PME à cet effet. On juge important de mettre en place des haltes-garderies aux horaires souples en réponse aux horaires souvent irréguliers des jeunes.

Une société valorisant le rôle des jeunes et leur condition de parents

Pour les jeunes, le désir d'avoir des enfants s'inscrit à contre-courant des valeurs collectives axées sur l'individualisme, la consommation et la performance à outrance. On croit que l'État doit se faire promoteur d'un cadre de vie favorable et accueillant pour les enfants, qu'il doit stimuler et soutenir les initiatives en ce sens. Pour faire évoluer les mentalités et les modèles traditionnels, la formation des jeunes devrait inclure une sensibilisation aux questions familiales.

On souhaite que la politique familiale soit axée sur le développement d'un environnement accueillant pour les enfants et ceux qui en sont responsables, plutôt que sur des objectifs natalistes. Les jeunes parents devraient être impliqués dans son élaboration et être de surcroît représentés au Conseil de la famille.

Une société adaptée aux jeunes parents

Les jeunes parents sentent fréquemment que les enfants dérangent ou ne sont pas à leur place et que la société marginalise la condition parentale. Dans les lieux publics, l'accès aux personnes avec enfants est souvent difficile. Les horaires des services publics, parapublics et professionnels sont mal adaptés aux horaires des travailleurs. On estime qu'il faut réduire ces irritants. On préconise aussi un aménagement des heures d'école pour les rendre compatibles avec les heures de travail régulières des parents, de même qu'un abaissement graduel de l'âge d'entrée à la maternelle et à la prématernelle.

Pour intervenir sur les difficultés auxquelles sont confrontés quotidiennement les parents, on préfère une approche non centralisée, qui aurait pour réponse l'adoption d'une politique de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires visant les intérêts des jeunes et des familles. De plus, on requiert un soutien des municipalités aux organismes communautaires favorisant l'échange entre les familles et l'entraide intergénérationnelle.

Enfin, certains se sentent l'objet d'une surveillance sociale de la part des CLSC et de la DPJ, mais constate qu'on leur offre peu de soutien. Des services pour l'ensemble des nouveaux parents dans les CLSC et de l'information distribuée gratuitement apparaissent importants.

Le soutien financier et fiscal

Beaucoup de jeunes considèrent que la fiscalité désavantage les familles et plaident pour un encouragement fiscal pour les parents. Entre autres, on désire que la déduction fiscale de frais de garde soit convertie en crédit d'impôt remboursable.

Le soutien financier aux parents et à l'établissement des familles mérite aussi d'être amélioré, d'une part en agissant sur l'accès au logement. À cet effet, une politique de logement adaptée aux familles devrait être présentée et il faudrait consolider le programme d'accès à la propriété. D'autre part, on analyse que la transmission de l'information sur les programmes de soutien aux parents est déficiente et on plaide ultimement pour la fusion de plusieurs programmes.

Enfin, nombre de jeunes précisent que le remboursement de la dette étudiante est un obstacle à la parentalité et demandent qu'on assouplisse les modalités de remboursement pour les jeunes parents et qu'on le suspende temporairement pour ceux demeurant à la maison.

En conclusion

Les jeunes n'auront pas d'enfants par nostalgie, par esprit nationaliste ou pour préserver les acquis matériels des générations précédentes : leur décision répond à un désir personnel. Les jeunes désirent assumer les responsabilités parentales, mais s'attendent à ce que la société valorise le rôle de parents et offre un environnement social et économique plus propice.